

## PV DU CONSEIL D'UFR RESTREINT RÉUNI LE 24 JUIN 2024

**Présents :** BOLTANSKI Ariane, CALVET Yann, DE BRUYN Gabriel, DE MATHAN Anne, DELENTE Eliane, DOYTCHÉVA Miléna, GAUVIN Brigitte, GORRE Gilles, PAQUET Fabien, PELLISSIER Anne, POURADIER Maud, RIVRON Vassili, SAILLOT Éric, SANDRIER Alain.

**Procurations :** Romain JOBEZ à G. DE BRUYN, Myriam JUAN à Yann CALVET, Didier LECHAT à Alain SANDRIER.

**Invités :** AMAND Rudy, COMBALBERT Grégory, HOUARD Alexandra, LEMARCHAND Frédéric, MARCHE Hélène, OLIVO Gilles, OSOUF Éric.

**Excusés :** Romain JOBEZ, Myriam JUAN, Didier LECHAT.

**Durée :** 1h30.

### 1. APPROBATION DU PV DU CONSEIL RESTREINT DU 3 MAI 2024

Monsieur CALVET soumet à la validation des membres du conseil d'UFR le PV du conseil d'UFR restreint du 3 mai 2024.

**Vote sur le PV Conseil d'UFR restreint du 3 mai 2024 : 16 pour (unanimité).**

### 2. RETOUR SUR LES MESURES D'AJUSTEMENT 2024-2025

Monsieur CALVET rappelle que les mesures d'ajustement exceptionnelles devaient remonter au plus vite.

Pour la rentrée 2024, nous avons obtenu plusieurs mesures d'ajustement exceptionnelles.

Pour la rentrée 2024, nous aurons trois départs en retraite et une mutation. Pour ces 4 départs, nous n'avons que trois mesures d'ajustement exceptionnelles.

Monsieur CALVET indique que le dialogue stratégique de l'UFR aura lieu le 1<sup>er</sup> juillet 2024.

### 3. ÉCLAIRAGE DU DÉPARTEMENT DE SOCIOLOGIE SUR LES VOTES RELATIFS AUX PROFILS DES FUTURS POSTES

Monsieur AMAND revient sur la discussion qui a eu lieu lors du précédent conseil d'UFR au sujet du rattachement recherche du poste de PU 19<sup>ème</sup> (rattaché au laboratoire CERREV) et le principe d'un rattachement recherche au laboratoire Identité & Subjectivités du prochain poste de MCF en sociologie mis au mouvement. Il rappelle que le département de Sociologie s'est prononcé contre cette solution, à l'issue des deux tours d'un vote réalisé en distanciel.

Monsieur CALVET indique que la décision prise lors du dernier Conseil d'UFR prend en considération les demandes et positions exprimées par les laboratoires et les départements. Dans ce cas, les positions s'opposaient

et il était donc nécessaire de faire un choix, celui de privilégier les arguments en faveur de l'encadrement de la recherche. Il ajoute que la position votée en Conseil d'UFR ne changera pas : ce qui a été voté doit être conservé.

Il invite au dialogue au sein du Département de sociologie.

Monsieur DE BRUYN indique qu'il n'y a pas de raison de revoter, à moins que les membres du conseil restreint estiment n'avoir pas été suffisamment informés des enjeux et des débats lors du précédent conseil. *Aucun membre du conseil ne se manifeste en ce sens.*

Le Directeur de l'UFR Humanités et Sciences Sociales

YANN CALVET  


Yann CALVET